



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

masseurs-kinésithérapeutes

Question écrite n° 114785

Texte de la question

M. Pierre-Alain Muet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les inquiétudes d'une majorité des 70 000 kinésithérapeutes français quant à l'avenir de leur profession si le Gouvernement n'entend pas leurs revendications. L'augmentation incessante des charges entraîne l'asphyxie des masseurs kinésithérapeutes. Ils revendiquent donc une revalorisation tarifaire, un tarif unique, une reconnaissance professionnelle ainsi qu'une protection de leur diplôme d'État contre les praticiens illégaux. En ce qui concerne la formation, le besoin se porte sur l'acquisition d'un cursus solide avec un diplôme "Master" afin de valoriser la profession et d'obtenir une réelle reconnaissance du métier. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement compte répondre favorablement aux revendications de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Alain Muet](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114785

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7833

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)